



Comment créer des espaces réservés à mes militants ?

Vous voulez diffuser certaines informations à vos militants mais pas au grand public ? La solution : Une zone en accès restreint !

Laissez-vous guider...

Créer une zone en accès restreint

Dans l'onglet Configuration cliquez sur l'icône *Accès restreint*



Cliquez sur *Créer une nouvelle zone*

A screenshot of the 'Créer une nouvelle zone' form. The form has a title bar with a lock icon and the text 'Créer une nouvelle zone'. Below the title bar, there is a 'Retour' button. The main content area is divided into several sections: 'Zones d'accès restreint' with a dropdown menu showing 'Zone de test'; a list of checkboxes for permissions: 'M'ajouter les droits d'accès à cette zone' (checked), 'Restreindre l'accès à cette zone dans la partie publique' (checked), and 'Restreindre l'accès à cette zone dans l'espace privé' (unchecked); a 'Descriptif' section with a text area containing 'Ceci est un essai de création d'une zone d'accès restreint pour le site public'; and a 'Rubriques de la zone' section with a tree view of site categories. The '2. Zone de tests' category is selected. At the bottom right, there is an 'Enregistrer' button.

Donnez un nom à votre zone dans le champs *zones d'accès restreint* (Ce nom n'apparaîtra pas sur le site public)

M'ajouter les droits d'accès à cette zone et Restreindre cette zone dans la partie publique doivent être cochés

Associer les rubriques à restreindre à cette zone

- ▀ Les rubriques qui sont cochées sont explicitement restreintes. Si elles sont déplacées dans le site, elles le resteront.
- ▀ Les rubriques qui ne sont pas cochées mais dépendent d'une rubrique restreinte sont elles aussi restreintes, par héritage. Mais si elles sont déplacées dans l'arborescence dans une zone non restreinte elles seront visibles.

Attention, si vous cochez la racine du site, il n'y a plus aucun affichage sur l'espace public pour ceux qui ne sont pas identifiés

Enregistrez pour finir la création de la zone

Créer un compte à associer à cette zone

Attention : les identifiants de connexion (login et mot de passe) choisis seront à diffuser à vos militants pour qu'ils accèdent à la zone restreinte

- Cliquez sur Auteurs



- Cliquez sur "Créer un nouvel auteur"
- Renseignez tous les champs obligatoires (les champs optionnels peuvent rester vide)
- Changez via le menu déroulant le "Statut de cet auteur : " et sélectionnez [visiteur](#)
- Enregistrez le nouvel auteur

Associer le nouveau compte à ma zone restreinte



Retournez dans la gestion des *accès restreints*, cliquez sur la zone à laquelle vous souhaitez associer le nouvel auteur ; cliquez sur modifier.

Cliquez sur le + pour donner accès à la zone au compte correspondant.
(Cliquer sur x permet de supprimer l'accès à la zone à un compte.)

Votre Espace militant est désormais fonctionnel.

Vous devez désormais communiquer à vos militants les identifiants de connexion (login et mot de passe) de l'auteur *visiteur* que vous avez créé.

ESPACES MILITANTS

En arrivant sur la page d'accueil de votre site, il leur suffira de cliquer sur le bouton *Espaces militants* et de s'identifier pour accéder aux rubriques associées à la zone restreinte comme si dessous :

Espaces militants

Formation syndicale
L'organigramme de l'UD.
L'assemblée générale
La trésorerie
Agenda
Espace Militant
Nos partenaires